



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 21 mars 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 13 mars 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD et M. CARVOYEUR.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, M. BOICHE et M. MECHIN avaient respectivement donné procuration à Mme FAULE, Mme DUQUE, M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI et Mme MAILLARD.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme CHRETIEN-BRION Muriel

N° 2025-046 : MOTION DOTATION HORAIRE GLOBALE (DHG) LYCÉE ROMAIN ROLLAND DE CLAMECY :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ADOPTE la motion suivante :

Cette année encore la Dotation Horaire Globale (DHG) attribuée au Lycée Romain Rolland est en baisse de 15 h.

Nous ne remettons pas en cause la qualité et le sérieux du travail de répartition de la DHG effectué par le Proviseur du Lycée qui nous paraît tout à fait cohérent, mais la dotation du rectorat ne permet pas des conditions d'apprentissage et d'accompagnement optimales.

Cette baisse de dotation s'appuie sur une prévision d'effectifs des services académiques de 70 élèves en classe de 1^{ère} générale, soit 2 classes de 35 élèves. Or les prévisions du Lycée qui s'appuient sur des chiffres réels des inscrits en classe de 2^e à Clamecy sont de 78 élèves, soit 2 classes de 39 élèves.

Outre des classes surchargées, cette baisse de DHG engendrerait dès la rentrée de septembre :

- La suppression de l'option théâtre qui attire de nombreux élèves chaque année et garantit un accès à la culture à des jeunes en zone de revitalisation rurale,
- La suppression des groupes d'anglais à effectifs réduits en seconde (3 classes/4 groupes),
- La suppression des heures d'accompagnement personnalisé en français et mathématiques.

Nous tenons à rappeler que notre petit établissement rural géographiquement très excentré, mais très attractif, avec une *Sport études Handball* et labélisé Eco-lycée, accueille un public peu favorisé dans son ensemble. Cette situation particulière réclame un investissement conséquent et une attention soutenue de la part des personnels d'enseignement et d'éducation.

L'enveloppe des moyens qui est proposée actuellement au Lycée Romain Rolland ne correspond pas aux ambitions affichées par le Ministère et ne réunit pas les conditions propices à la réussite des élèves. Elle pose aujourd'hui la question de l'égalité des chances et, demain, de l'accès des jeunes du territoire aux études supérieures.

Pour toutes ces raisons,

nous nous opposons à la diminution de la DHG pour le Lycée Romain Rolland envisagée pour 2025,

nous alertons sur le risque de décrochage scolaires d'élèves qui perdraient des enseignements essentiels dans des classes surchargées.

Suivent les signatures.



Nicolas BOURDOUNE
Maire